

DIRECTION DE
L'ÉDUCATION ET DE
LA REUSSITE

Service de l'épanouissement
et du développement
professionnel

55 rue Clémenceau
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 49 20

Courriel :
des.srh.mouvement@
province-sud.nc

Nouméa, le 10 août 2023

CIRCULAIRE

Mesdames et messieurs les enseignants du cadre de l'enseignement du 1^{er} degré de
Nouvelle-Calédonie exerçant en province Sud

Objet : ERRATUM A LA CIRCULAIRE DU MOUVEMENT 2024

Suite à une erreur matérielle, je vous précise que l'ancienneté prise en compte dans le calcul du barème des adjoints et des directeurs est celle acquise au **31 décembre 2023** et non au 31 décembre 2022, tant pour l'ancienneté générale que pour l'ancienneté dans le poste actuel.

Vous trouverez en pièce jointe, les grilles ajustées des barèmes concernés.

Ces documents annulent et remplacent ceux diffusés le 1^{er} août 2023 en pages 1-8 et 1-9 de la circulaire – partie 1.

Le chef de service de l'épanouissement
et du développement professionnel
(DERES - Province Sud)



Christèle BOSSERELLE

Copie : DENC, IEP 1, 2, 3 et 6, provinces Nord et Iles, DRHFPNC